



Avis aux importateurs et grossistes de fruits et légumes

Présence de chlorméquat dans des raisins importés d'Inde à des teneurs supérieures aux limites maximales en résidus de pesticides (LMR)

La Commission européenne a informé les Etats Membres de la présence de chlorméquat dans des raisins importés d'Inde à des teneurs supérieures à la limite maximale en résidus de pesticides (LMR) fixée dans la législation européenne¹ (0,05* mg/kg). Ces dépassements de LMR ont été mis en évidence par des distributeurs européens dans le cadre de leur autocontrôle. Les teneurs détectées jusqu'ici variaient entre 0,1 et 0,35 mg/kg et ne représentaient pas de danger toxicologique pour le consommateur.

L'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA) va renforcer ses contrôles sur les raisins importés d'Inde et demande aux importateurs et grossistes de fruits et légumes de porter une attention particulière à ces produits dans le cadre de leur autocontrôle.

¹ Règlement (CE) N° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil du 23 février 2005 concernant les limites maximales applicables aux résidus de pesticides présents dans ou sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux d'origine végétale et animale et modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil - http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/index.cfm